

**Note d'information**

**Réunion de la Commission Permanente**

**22 mai 2015**

Les aides du Département : près de 3 M€

Présidée par Monsieur Henri EMMANUELLI, Président du Conseil départemental, cette commission permanente a examiné les décisions suivantes :

**1) Economie**

- Des aides à l'industrialisation d'un montant global de 86 400 € au profit de la SARL METAL Concept à Dax, la SARL SCOP SAB à Tarnos, une aide à l'innovation sollicitée par la SAS NP ROLPIN à Labouheyre,
- des aides au commerce et à l'artisanat (85 570 €) pour l'investissement matériel des entreprises artisanales de production, SARL SUD OUEST Gibier à Brasempouy, SARL BANCS Industrie et SARL l'Armoire à Conserves à Castets ainsi que des actions de formation des artisans et commerçants,
- des aides au tourisme (29 445 €) pour la création et la modernisation d'hébergements touristiques,
- des actions en faveur de l'agriculture landaise (829 400 €) pour inciter les agriculteurs à des pratiques respectueuses de l'environnement, développer des politiques de qualité et aménager notre territoire en préservant les exploitations familiales.

**2) Equipements des communes et Environnement**

- 528 840 € notamment au titre du Fonds de Solidarité Intercommunal et du Fonds de Développement et d'Aménagement Local à la commune de Pouydesseaux pour la création d'un bar-épicerie et de locaux commerciaux à Samadet sollicités par la communauté de communes du Tursan ainsi qu'un multiple rural par la commune de Laluque,
- 421 390 € en faveur des espaces naturels sensibles, de l'espace rivière et de l'espace littoral, ainsi que des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

**3) Éducation, jeunesse, sports et culture**

- Plus de 455 000 € notamment pour les collèges, les prêts d'honneur d'études, les bourses Erasmus – enseignement supérieur, les projets éducatifs territoriaux,
- Plus de 530 770 € dans le cadre du dispositif « Profession Sport Landes », du sport scolaire et des subventions aux comités départementaux et organismes départementaux,
- 390 690 € pour le soutien au patrimoine culturel, l'équipement et le développement culturel.